

INTRO

Au début des années 80, des activistes punk américains créaient des guides (dont certains sont toujours actifs comme Book your own fuckin'life) répertoriant groupes, lieux de concerts, labels, studios d'enregistrement, fanzines... Conçus pour faciliter la vie des musiciens, ces « manuels do it yourself » visaient aussi à favoriser leur autonomie et, par conséquent, à encourager l'entraide entre groupes d'une même scène.

Autant d'objectifs poursuivis par ce guide dont l'ambition est de rendre visible et lisible l'offre en matière d'info-ressources, de répétition, de formation, d'accompagnement et d'enregistrement en Mayenne.

Compilant contacts, infos utiles et conseils pratiques, cette « boîte à outils » s'adresse aux musiciens à la recherche d'informations sur les cours d'instrument et les formations existantes, comme aux groupes souhaitant mieux connaître les dispositifs d'accompagnement, tremplins, aides aux projets et autres ressources disponibles en Mayenne.

Musiciens, musiciennes, zikos, zikeuses, à vous de jouer!

SOMMAIRE

☞ S'informer p.5

Le 6PAR4 / Tranzistor / Créer une association / Organiser un concert

r Répéter p.13

La Boîte à musique / Conservatoire de Laval / La Boussole / Le Cube

© Se former p.17

Apprendre la musique / Se faire accompagner

r Jouer p.29

Petit kit du bookeur débutant / Les Émergences / Les risques auditifs

r Enregistrer p.35

Studios de répétition / Ingénieurs du son et studios professionnels / Financer un enregistrement / Diffuser sa musique sur le web

🗗 Édition numérique

Ce guide est consultable et téléchargeable sur tranzistor.org Une version mise à jour et actualisée est proposée chaque année et disponible sur ce même site en édition numérique.



LA RESSOURCE, C'EST QUOI?

Charlène Houdayer, chargée de l'accompagnement des pratiques et des initiatives locales au 6PAR4 à Laval



La personne en charge de l'accompagnement et de la ressource sur votre territoire a pour rôle d'informer, d'orienter et de conseiller les porteurs de projets musicaux qui souhaitent se renseigner ou plus globalement se faire accompagner dans leurs démarches : comment créer une association, où trouver des financements, dans quels lieux répéter...

Une structure comme le 6PAR4 travaille en réseau et dispose d'une connaissance fine de son territoire. C'est donc une porte d'entrée incontournable pour se faire connaître, et être mis en relation avec les bons interlocuteurs. En Mayenne, différentes personnes œuvrent dans le domaine des musiques actuelles, chacun ayant des compétences spécifiques.

Musiciens, organisateurs de concerts ou manageurs en herbe, n'hésitez donc pas à nous contacter!

LE 6PAR4

La scène de musiques actuelles lavalloise propose différents outils et services afin de répondre à toutes les questions que se pose un musicien ou un acteur du milieu musical.

Rendez-vous conseils

Un accompagnement personnalisé peut être proposé pour répondre à vos questions administratives, budgétaires, juridiques, sociales... et pour vous aider à avancer dans vos projets.

Un fonctionnement en réseau

En tant que référent sur le département, le 6PAR4 travaille en lien étroit avec les **lieux de répétition** du territoire, également structures ressources musiques actuelles, sans oublier les écoles de musique et conservatoires.

Pour qui?

Les musiciens, techniciens, organisateurs de concerts, manageurs, étudiants ainsi que tous les curieux et passionnés de musique.

Contact

Charlène Houdayer - 6PAR4 177 rue du vieux Saint Louis - 53000 Laval 02 43 59 77 80 - charlene@6par4.com - www.6par4.com

TRANZISTOR

Dédié aux musiques actuelles depuis sa création en 2001, Tranzistor élargit désormais sa focale à l'ensemble du champ culturel et artistique en Mayenne, via plusieurs vecteurs:

Le magazine Tranzistor

Passage en revue de l'actualité culturelle, dossiers thématiques, interviews, chroniques de disques... Ce magazine gratuit, publié trois fois par an et édité à 3500 exemplaires par Mayenne Culture, vise à promouvoir et valoriser l'activité culturelle et artistique du département. Il est accompagné tous les deux ans d'une compilation cd, lancée lors du concert *Tranzistor on air*, au Théâtre de Laval.



Tranzistor l'émission

Diffusée tous les premiers jeudis du mois sur L'Autre radio, *Transistor l'émission* se décline également en version « live », pour 4 émissions en public et en direct, alternant interviews et concerts avec 2 à 3 groupes invités.

Proposées à Château-Gontier, Laval et Mayenne, ces émissions live sont co-organisées avec le 6PAR4.

Tranzistor.org

Retrouvez sur le site de Tranzistor : articles, interviews, chroniques de disques, vidéos... Ainsi que les archives du magazine et de l'émission (anciens numéros et émissions).

Contact

Nicolas Moreau - Mayenne Culture 84 avenue Robert Buron - CS 21429 - 53014 Laval cedex 02 43 67 60 90 - contact@tranzistor.org - www.tranzistor.org

LE MÉDIA MUSICAL DES PAYS DE LA LOIRE

Initié par Trempolino, le site web Tohu-Bohu propose des interviews, articles et chroniques de disque des groupes et musiciens régionaux, ainsi qu'un accès à un fonds documentaire spécialisé : références techniques, sociologiques, législatives, guides-annuaires, écrits sur les courants musicaux...

www.tohubohu-media.com

CRÉER UNE ASSOCIATION

Une association, pourquoi?

Étape incontournable lorsque l'activité d'un groupe commence à se développer, créer une association permet de disposer d'une capacité juridique. On peut alors ouvrir un compte bancaire, recevoir des dons (exemple : appel à souscription pour financer un enregistrement studio), des subventions, acheter du matériel, signer un contrat, émettre des factures...

Attention : le fait qu'une association soit à but non lucratif n'empêche pas celle-ci d'effectuer des bénéfices, mais implique que ces bénéfices ne peuvent être partagés entre les membres de l'association et contribuer à leur enrichissement personnel. La loi 1901 définit l'association comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Définir l'objet et les statuts de l'association

Avant toute démarche, il s'agit de bien définir le projet, les objectifs et le mode d'organisation de l'association ainsi que les responsabilités entre les membres de l'équipe associative.

Cette réflexion préalable facilitera la rédaction des statuts qui définissent l'objet et le mode de fonctionnement de l'association. Le contenu et la forme de ces statuts sont libres. Les modèles et statuts types proposés par les préfectures ou certains organismes ne sont pas obligatoires. Il s'agit surtout de disposer de statuts adaptés au fonctionnement de son association.

Il peut être d'ailleurs utile de se faire accompagner dans la rédaction de ces statuts, qui en général mentionnent les informations suivantes :

- le nom de l'association,
- l'objet (les buts et objectifs de l'association; mieux vaut prévoir un objet assez large permettant aux activités de l'association d'évoluer),
- le siège social (adresse postale de l'association, qui peut être un domicile),
- la durée pour laquelle l'association est créée (qui peut être une durée indéterminée)
- l'organisation de l'association (modalités des prises de décisions et de leur exécution, fonctionnement des instances dirigeantes),
- les membres (catégories, conditions d'adhésion et d'exclusion),
- les ressources (financières, humaines),
- les modalités de modification des statuts et de dissolution de l'association...

Déclarer l'association

Ces statuts rédigés, il faut ensuite déposer une déclaration à la préfecture ou souspréfecture où est situé le siège social de l'association.

Cette déclaration fait apparaître :

- le nom et l'objet de l'association,
- l'adresse du siège social,

À

- les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes qui sont chargées de son administration et de sa direction (bureau...).

À noter : des formulaires de déclaration types sont téléchargeables sur www.asso-ciations.gouv.fr

Cette déclaration doit être accompagnée d'un exemplaire des statuts signé par au moins deux membres de l'association et d'un compte-rendu de l'association et d'un compte-rendu de l'association, signé par au moins un membre de l'association.

Le dépôt de la déclaration peut s'effectuer :

- par internet via le téléservice « e-création » (www.associations.gouv.fr)
- par courrier ou simple dépôt à la préfecture. Joindre dans ce cas une enveloppe affranchie pour 20g, portant l'adresse du siège social de l'association.

Une fois cette déclaration effectuée, l'administration vous demandera de remplir un imprimé de demande d'insertion au Journal Officiel (coût : 44€). Cette insertion officialise la création de votre association et lui confère une capacité juridique.

Source : Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes

- Pour en savoir plus : consultez le guide pratique de l'association sur www.guidepratiqueasso.org et le site www.associations.gouv.fr
- Pour plus d'infos et vous faire accompagner dans la création de votre asso : contactez le Centre d'étude et d'action sociale (Céas) : Jean-Louis Villin 02 43 66 94 34 ceas53@wanadoo.fr

ORGANISER UN CONCERT

L'organisation d'un concert ou d'un festival implique un certain nombre de démarches préalables. Petit abécédaire non exhaustif des étapes à suivre et des informations à connaître.

Autorisations

L'organisation de toute manifestation publique nécessite l'autorisation du maire de la commune concernée. L'organisateur doit donc effectuer, suffisamment longtemps à l'avance, une demande d'autorisation à la mairie.

Il peut également être utile, selon les manifestations, de prévenir les autorités qui pourraient être concernées de près ou de loin par un tel événement : la préfecture, la police (pour des raisons de sécurité), le voisinage (nuisances sonores éventuelles). Certaines requêtes nécessitent également l'approbation de la mairie ou de la préfecture (interdiction de circuler, l'implantation de panneaux, l'usage d'une sonorisation sur la voix publique, l'installation d'un chapiteau, etc.).

Assurances

Tout artiste ou tout bénévole intervenant à l'occasion d'un spectacle doit être assuré par l'organisateur. Il est obligatoire de contracter une assurance responsabilité civile organisateur (RCO) couvrant ponctuellement les dommages causés à la salle, aux biens et aux personnes lors de la manifestation (inclure les périodes de montage et de démontage).

Pour le matériel, il peut être utile de prendre une assurance tous risques matériels.

Billetterie

Dans le cas où l'organisateur met en place une billetterie, il doit remettre un billet à chaque spectateur. À noter : la mise en place d'une billetterie est obligatoire lorsque le spectacle est payant.

Le billet doit être composé d'une souche conservée par l'organisateur, d'une partie laissée au spectateur et d'un coupon de contrôle retenu lors du contrôle effectué avant l'accès au lieu du spectacle. Les billets doivent être numérotés et conservés

💿 Pour plus d'infos : consultez la fiche pratique de l'IRMA relative à la billetterie : www.irma.asso.fr/La-billetterie-des-spectacles

Déclaration des droits d'auteur (Sacem)

L'organisateur doit déclarer le concert, 15 jours avant sa date, à la Sacem, par téléphone, par courrier ou en ligne (contacts et formulaires de déclaration sur www. sacem.fr). La Sacem adresse alors à l'organisateur un contrat, permettant de bénéficier d'une réduction de 20 % sur le tarif applicable. Si la manifestation ne comprend aucune œuvre du répertoire de la Sacem, il n'y aura aucune redevance à payer.

La Sacem a établi un forfait pour les « petites manifestations musicales ». Il s'agit de concerts, spectacles, etc., qui sont organisés par les communes ou les associations à leur seul profit. Ce forfait, de 68,90€ à 124,28€ selon la manifestation et le type de musique diffusée, s'applique aux manifestations organisées dans une salle de moins de 300 m² (critère restrictif non retenu pour les concerts de musique classique, de chant choral et de jazz) dont le budget d'organisation ne dépasse pas 850 euros.

Dans les autres cas, la redevance est proportionnelle aux recettes (incluant la billetterie mais aussi la buvette, la restauration, etc.) ou aux dépenses. Même si l'entrée est gratuite, la Sacem percevra des droits sur les dépenses engagées et sur les autres recettes.

Dans les 10 jours suivant le concert, l'organisateur devra envoyer à la Sacem le programme des œuvres diffusées, accompagnées de l'état des recettes et dépenses du concert.

Pour plus d'infos : www.sacem.fr

Licence d'entrepreneur de spectacles

L'organisation de concerts s'inscrit dans un cadre réglementaire spécifique. En effet, tout entrepreneur de spectacles régulier doit disposer d'une licence. Cette licence, dont il existe 3 catégories, est délivrée par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), auprès de qui il faut en faire la demande.

Pour ceux dont l'activité principale n'est pas l'organisation de spectacles, il est cependant possible d'organiser des spectacles sans posséder la licence, et ce dans la limite de six représentations par an. On parle alors d'organisateur occasionnel. À noter : dans le cas d'un festival, si lors de la manifestation plus de 6 groupes sont programmés, la demande d'obtention de la licence est obligatoire (6 représentations = 6 prestations scéniques).

Rémunération des artistes

Les artistes doivent être rémunérés sous forme de salaire. Tout contrat passé avec un artiste moyennant rémunération est considéré comme un contrat de travail. Il existe deux types de contrat : le contrat d'engagement et le contrat de cession.

Le contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle est passé entre le producteur ou tourneur et l'organisateur. Dans ce cas, l'organisateur « achète » le droit de diffuser le spectacle. Le producteur ou le tourneur reste l'employeur des artistes. Le contrat d'engagement est passé directement avec l'artiste. Dans ce cas, l'organisateur est l'employeur légal des artistes.

Service gratuit d'aide administrative, le Guichet unique ou Guso vise à simplifier les démarches des organisateurs occasionnels pour l'embauche d'un artiste. Un formulaire unique et valant contrat de travail permet ainsi de s'acquitter en une seule fois de toutes les cotisations sociales induites par cette embauche.

Pour plus d'infos : www.guso.fr

Remboursement de frais

Dans le cas de recours à des bénévoles ou de la programmation d'artistes amateurs (définis par le fait qu'ils interviennent de manière entièrement bénévole - et ce, qu'ils soient ou non professionnels), ces derniers ne doivent pas recevoir de salaire de la part de l'organisateur. On admet cependant qu'ils puissent être remboursés

INFO-RESSOURCES

>>

des dépenses engagées pour le compte de l'association.

Tout remboursement doit correspondre à une dépense réelle et doit être justifié par une facture (billet de train, note de restaurant...). À défaut de justification, les sommes versées aux bénévoles peuvent être considérées par l'URSSAF comme des salaires déguisés et peuvent donner lieu à des redressements.

Sécurité

À la demande du maire, une commission de sécurité peut décider si une manifestation peut être autorisée ou pas.

Non obligatoire en dessous de 1500 spectateurs, un service de sécurité peut s'avérer nécessaire dans certains cas. Élément important de la réussite du spectacle, le service de sécurité est chargé de la sécurité des artistes, du public et des techniciens.

Veiller à ne jamais disposer de matériel ou d'installations dans une zone de passage du public ou devant une sortie de secours.

À partir de l'heure d'ouverture des portes, l'organisateur est responsable de la sécurité dans l'enceinte du spectacle, mais aussi dans un rayon de 50 mètres autour de l'entrée.

Taxe fiscale sur les spectacles de variétés

Cette taxe à caractère fiscal est obligatoire : tout organisateur doit déclarer ses recettes au CNV (Centre national des variétés). Elle s'élève à 3,5% des recettes de la billetterie ou du prix du contrat de cession (dans le cas d'un concert gratuit).

O Pour plus d'infos : www.cnv.fr/taxe-fiscale

Vente de boissons

Si vous proposez des boissons à vendre lors de votre manifestation, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la mairie et de déclarer l'ouverture d'un débit de boissons temporaire à la recette locale des impôts.

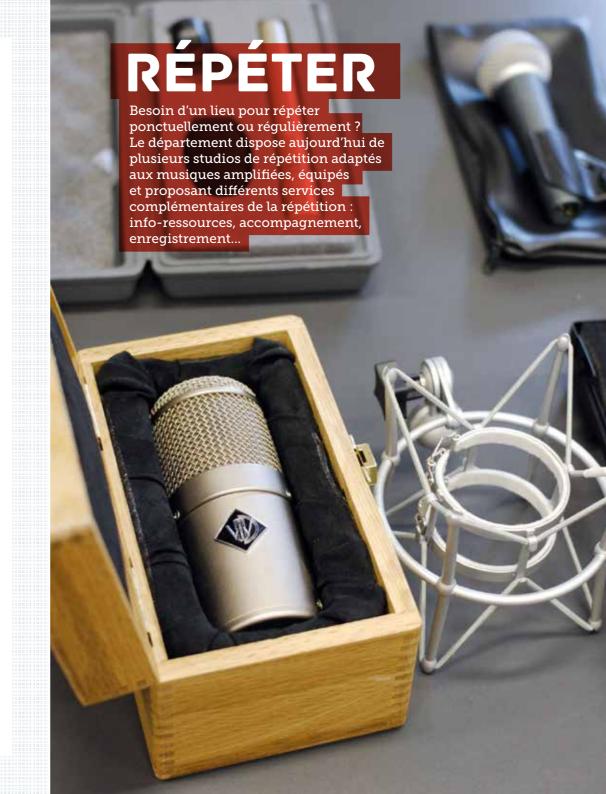
L'ouverture d'un débit de boissons temporaire avec licence de 2° catégorie (vin, bière, etc.) donne lieu au paiement d'une taxe « spéciale » (autorisation valable un an).

Sources : fiches pratiques IRMA, Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes

Pour en savoir plus : consultez la fiche pratique de l'IRMA relative à l'organisation de spectacles : www.irma.asso.fr/L-organisation-de-spectacles

Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles, l'Irma propose sur son site un répertoire de plus de 27 000 contacts (artistes, diffuseurs, labels, tourneurs, salles de spectacle...), mais aussi une librairie spécialisée de plusieurs centaines d'ouvrages (législation, technique, politiques et management culturels, musicologie...) et de nombreuses fiches (très) pratiques sur les contrats, l'organisation de spectacles, le droit d'auteur, etc.

www.irma.asso.fr



14 | RÉPÉTER | 15

QUE TROUVE-T-ON DANS UN STUDIO DE RÉPÉTITION?

Bruno Legrand, animateur de La Boussole, studios musiques actuelles du conservatoire du Pays de Mayenne



Notre objectif, au Grand Nord comme dans les autres studios, est de répondre aux attentes des groupes locaux ainsi qu'à tous les musiciens amateurs souhaitant développer des projets collectifs. Nous mettons à disposition des musiciens des studios adaptés, équipés en matériel et traités acoustiquement pour offrir un confort de travail sans déranger qui que ce soit. Le tout à des tarifs très accessibles. Mais ce n'est pas tout, car un groupe ne se contente pas de répéter. C'est aussi jouer sur scène, enregistrer, se former, s'informer, se structurer... Il s'agit d'envisager toutes les dimensions de la vie d'un groupe au quotidien.

Le cœur du projet réside dans l'accompagnement personnalisé des musiciens, sans distinction de style musical, sans condition d'âge ni contrainte géographique. Des actions se développent également avec les acteurs locaux et départementaux afin de proposer aux groupes des concerts dans des conditions professionnelles, des formations, des résidences...

ÉVION LA BOÎTE À MUSIQUE (CSC LE TRAIT D'UNION)



Studio(s) Studio (30m²).

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, piano numérique, matériel d'enregistrement. Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage

Tarif(s)

Gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 10h à 18h. Samedi, de 10h à 17h (en fonction des besoins du groupe : possibilité de remise des clés sous conditions et caution)

Contact

Serge Churin - Centre socio-culturel Le Trait d'union 32 bis rue du Montaigu - 53600 Évron 02 43 01 22 09 serge.churin@evron.fr

Laval

DÉPARTEMENT
MUSIQUES ACTUELLES
DU CONSERVATOIRE



Studio(s)

Studio 1 (33m²), studio 2 (37m²).

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

3€/heure/groupe.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à 23h.

Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval agglo

40 rue des Ribaudières - 53000 Laval 02 43 02 05 86 / 06 03 62 57 21 christophe.chauvel@laval.fr

Mayenne



LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

Studio(s)

Studio 1 (60m²), studio 2 (30m²), 1 control room pour l'enregistrement.

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, claviers, matériel d'enregistrement.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

Répétition hebdomadaire de 3 heures maximum : 20€/mois/groupe ou 150€/an/groupe. Répétition(s) hebdomadaire(s) de 6 heures max (ou 2x3 heures) : 30€/mois/groupe ou 200€/an/groupe.

À la carte : 3€/heure/groupe ou 20€/jour/groupe.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à minuit.

Contact

Bruno Legrand - Conservatoire du Pays de Mayenne

Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - 53104 Mayenne

02 43 11 19 89

bruno.legrand@paysdemayenne.fr conservatoire.legrandnord.fr

Saint-Denis-De-Gastines LE CUBE



Studio(s)

Studio 1 (30m²), studio 2 (20m²), 1 control room pour l'enregistrement.

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, clavier, matériel d'enregistrement, matériel MAO (ordinateurs, contrôleurs, pads...). Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

Inscription annuelle : 6€/personne. Répétition hebdomadaire de 3 heures : 21€/mois/groupe ou 158€/an/groupe. Possibilité de répétition à la journée ou à l'heure.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à 23h.

Contact

Alex Boudeau - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée

Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denisde-Gastines

07 63 85 00 20

lecube@lernee.fr

lecube.lernee.fr

Craon

ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENTS
ARTISTIQUES DU
PAYS DE CRAON



Studio(s)

Studio (40m²).

Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, clavier. Possibilité de stockage du matériel.

Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1^{re} répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

Tarif(s)

Répétition hebdomadaire de 3 heures : 20€/ mois/groupe ou 150€/an/groupe.

À la carte : 3€/heure/groupe.

Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à minuit.

Contact

Éric Onillon - Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon Place Tussenhausen - PB 52 - 53230 Cossé-le-Vivien 02 43 98 29 61 e.onillon@paysdecraon.fr



APPRENDRE LA MUSIQUE / SE PERFECTIONNER

Vous souhaitez apprendre à jouer de la basse électrique ? Perfectionner votre jeu de guitare ? Ou tout simplement pratiquer votre instrument avec d'autres musiciens ? Différents types de réponses sont proposés aux enfants comme aux adolescents ou adultes : cours d'instrument individuel ou en groupe, atelier de pratique collective, parcours personnalisé...

En voici un panorama forcément synthétique. Pour plus d'informations sur les enseignements proposés et les modalités pratiques (tarif, horaire, etc.), n'hésitez pas à vous adresser directement aux écoles.

LES MUSIQUES ACTUELLES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE? POURQUOI? COMMENT?

François-Marie Foucault, directeur du conservatoire de Laval agglo



Les écoles de musique et le monde des musiques actuelles ont longtemps fonctionné en parallèle, les unes axant historiquement leur travail sur l'interprétation d'œuvres du répertoire alors que les autres faisaient la part belle à la création et la transmission orale. Les pratiques ont beaucoup évolué depuis dans les écoles, et les réponses apportées essaient de coller au plus près des demandes de tous. La dimension de la création, des différents modes de transmission (orale et écrite) ainsi que la diversité esthétique sont au cœur des préoccupations...

Par un apprentissage basé sur les connaissances de chacun, alternant temps individuels et collectifs, l'idée est de mettre des mots, une technique, un contexte sur ce que l'on sait déjà pour ensuite aller plus loin. En général, les musiciens viennent avec une demande très précise et repartent avec beaucoup plus que ce qu'ils avaient imaginé! L'école de musique devient un lieu d'expérimentation et de partage culturel, et non un simple lieu d'enseignement.

Ahuillé FAMILLES RURALES

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Djembé / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano / Synthétiseur / Trompette.

Contact

Association Familles Rurales Ahuillé Musique 21 place de l'Église - 53940 Ahuillé 02 43 68 96 02 florenceborel@neuf.fr

Bonchamp CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Atelier(s)

Atelier jazz / Big band.

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Bonchamp 25 rue du Maine - 53960 Bonchamp 02 43 91 45 15 musique.bonchamp@wanadoo.fr

Changé CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Guitare électrique.

Atelier(s)

Atelier impro / Ateliers ados-adultes / Atelier accompagnement chant.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes et artistes solo).

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Changé 2 rue des Bordagers - 53810 Changé 02 43 49 05 79

atelierdesartsvivants@mairie-change.fr

Château-Gontier CHALLENGE MUSIK

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique

Accompagnement

Conseils en management d'artiste, production musicale, enregistrement, mise à disposition de salle de répétition... (groupes et artistes solo adhérents de l'association).

Contact

Challenge Musik 9 rue du Général Lemonnier 53200 Château-Gontier 06 63 80 46 05 challengemusik@orange.fr www.challenge-et-musik.org

Château-Gontier CONSERVATOIRE DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Guitare d'accompagnement.

Atelier(s)

Atelier musiques assistées par ordinateur (MAO) / Atelier création et improvisation.

Accompagnement

Stages individualisés (regard extérieur, conseils) pour groupes ou artistes solo.

Contact

Conservatoire du Pays de Château-Gontier Place André Counord 53200 Château-Gontier 02 43 09 30 90 conservatoire@chateaugontier.fr culture.chateaugontier.fr

Contest FAMILLES RURALES

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Guitare acoustique / Guitare électrique.

Contact

Familles Rurales association de Contest Mairie de Contest Route principale - 53100 Contest 02 43 00 46 17 famillesruralescontest@gmail.com

Cossé-le-Vivien / Craon ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU PAYS DE CRAON

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon diatonique (cours en atelier collectif) / Accordéon chromatique / Basse électrique / Batterie / Chant / Contrebasse jazz / Guitare d'accompagnement / Guitare électrique / Piano jazz / Synthétiseur / Trompette jazz / Saxophone / Trombone / Tuba.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier jazz junior / Atelier musiques actuelles / Atelier musique assistée par ordinateur / Atelier groove / Atelier chanson / Big band du Sud Mayenne / Big band junior / Percussions africaines / Atelier blues.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo).

Contact

Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon Place Tussenhausen - BP 52 53230 Cossé-le-Vivien 02 43 98 29 61 j.lefevre@paysdecraon.fr www.paysdecraon.fr/culture/culture/etablissement-denseignements-artistiques/

Cossé-Le-Vivien / Craon / Cuillé MUSIC CLUB INTERCANTONAL COSSÉEN

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon / Batterie / Chant / Clavier / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano.

Contact

Music club intercantonal cosséen 100 place Tissenhausen 53230 Cossé-Le-Vivien 02 43 68 77 14 musicclub.cosse@laposte.net

Ernée

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE DE L'ERNÉE

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Guitare électrique / Batterie.

Atelier(s)

Atelier musiques actuelles.

Accompagnement

Accompagnement artistique, technique et scénique proposé par Le Cube, antenne de l'école de musique.

Contact

École de musique et de théâtre de l'Ernée Parc activités de la Querminais - 53500 Ernée 02 43 05 98 88 ecoledemusique@lernee.fr

Évron

CONSERVATOIRE DES COËVRONS

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s)/discipline(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Ear training / Guitare électrique / Musique assistée par ordinateur (MAO).

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier impro jazz / Atelier musique klezmer / Atelier steel drums.

Accompagnement

Conseils, enregistrements, mise à disposition de salles et de matériel (groupes et artistes solo résidant sur la communauté de communes). En partenariat avec le CSC Le Trait d'union.

Contact

Conservatoire des Coëvrons Boulevard Maréchal Juin - 53600 Évron 02 43 01 94 76 cbarrere@lescoevrons.com www.emda.lescoevrons.com

Laval

AFRIQUE RÉHEM

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Percussions africaines (cours en atelier collectif, stages)

Contact

Association Afrique Réhem 06 51 71 73 24 afriquerehem@live.fr

Laval

BENKADI

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Percussions africaines (cours en atelier collectif)

Contact

Association Benkadi 06 18 29 43 30 benkadiassociation@hotmail.com benkadiassociation.wix.com/benkadiassociation

Laval

CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s)/disciplines enseigné(s)

Basse électrique / Chant / Clavier / Composition / Guitare acoustique / Guitare d'accompagnement / Guitare électrique / Musique assistée par ordinateur (MAO) / Percussions / Techniques du son.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier de pratiques instrumentales / Atelier de création musicale / Atelier de pratiques collectives / Atelier steel drums.

Accompagnement

Accompagnement artistique, technique et scénique (groupes, artistes solo).

Contact

Conservatoire de Laval agglo 27 rue de Bretagne - 53000 Laval 02 43 01 28 31 crd@laval.fr

ECOLE PAUL FAURE

Type de structure

Structure indépendante

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon diatonique / Chant / Flûte traversière / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano.

Atelier(s)

Atelier jazz impro / Atelier sur l'assise rythmique.

Contact

École Paul Faure 25 rue Crossardière - 53000 Laval 02 43 56 78 55 / 06 60 77 33 64 annie.conseil@orange.fr 22 | SE FORMER APPRENDRE LA MUSIQUE SE FORMER | 23

ÉCOLE MODERNE DE MUSIQUE

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon / Basse électrique / Batterie / Chant / Clavier / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano / Saxophone / Ukulélé.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo).

Contact

École moderne de musique 6 B ruelle des Quatre Pavillons - 53000 Laval 02 43 49 91 19 ecolemoderne.demusique@orange.fr www.emm-laval.fr

Laval L'ATELIER DU RYTHME

Type de structure

Structure indépendante

Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Basse électrique / Guitare acoustique / Guitare électrique.

Atelier(s)

Atelier jazz impro / Atelier musiques actuelles.

Contact

L'atelier du rythme Jean-Pierre Aubinière 64 rue Piednoir - 53000 Laval 06 47 10 44 71 latelier.du.rythme@orange.fr www.latelierdurythme.fr

Laval

LES DOIGTS TONIQUES

Type de structure

Association

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon diatonique (cours en atelier collectif).

Contact

Clément Guais 06 03 96 29 97 accordeon.guais@yahoo.fr

L'Huisserie

CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions / Piano / Saxophone / Trompette.

Atelier(s)

Atelier de pratiques collectives.

Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes et artistes solo résidant sur la commune).

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de L'Huisserie

2 rue du Maine - 53970 L'Huisserie 02 43 91 48 24

ecolemusique.lhuisserie@gmail.com

Loiron-Ruillé ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE LOIRON

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Guitare électrique / Harpe celtique.

Atelier(s)

Atelier musiques actuelles / Atelier de percussions africaines.

Contact

École de musique et d'arts plastiques du Pays de Loiron Maison de Pays - 53320 Loiron-Ruillé 02 43 02 77 67 eimap@cc-paysdeloiron.fr www.cc-paysdeloiron.fr

Meslay-Du-Maine ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Contrebasse.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier de percussions africaines / Fanfare funk.

Autres

Stages d'accordéon diatonique, de guitare d'accompagnement et de piano, ouverts au tout public.

Accompagnement

Dans le cadre de stages, ouverts aux groupes et artistes solos.

Contact

École de musique du Pays de Meslay-Grez 1 voie de la Guiternière 53170 Meslay-Du-Maine 02 43 98 74 08 ecoledemusique@paysmeslaygrez.fr

Saint-Berthevin CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s)/discipline(s) enseigné(s)

Accordéon / Basse électrique / Chant variété / Formation musicale jazz-musiques actuelles / Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions africaines / Trompette jazz-musiques actuelles / Saxophone jazz-musiques actuelles.

Atelier(s)

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles.

Accompagnement

Conseils, aide à la composition ou l'arrangement, regard extérieur sur l'interprétation, la mise en place rythmique...

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Saint-Berthevin 11 rue du Haut Bourg 53940 Saint-Berthevin 02 43 69 32 88 philippe.leuwers@ville-saint-berthevin.fr

Villaines-La-Juhel ÉCOLE DE MUSIQUE DU HAUT-MAINE ET PAIL

Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

Instrument(s) enseigné(s)

Accordéon / Batterie / Clavier / Guitare électrique.

Atelier(s)

Atelier musiques actuelles / Atelier de percussions brésiliennes.

Contact

SIVU École de musique et de danse du Haut-Maine et Pail Rue Jules Doitteau 53700 Villaines-la-Juhel 02 43 30 40 50 direction.sivu@laposte.net

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Perfectionner sa technique vocale, bénéficier d'un regard extérieur pour avancer dans sa démarche artistique, se faire accompagner en répétition par un musicien expérimenté, disposer d'un lieu scénique équipé pour peaufiner son set...

Plusieurs structures du département proposent à différents niveaux des formations et dispositifs d'accompagnement adaptés aux besoins et projets des musiciens.

ACCOMPAGNER UN GROUPE, CA SIGNIFIE QUOI?

David Tessier, musicien accompagnateur au département musiques actuelles du conservatoire de Laval agglo



Le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est l'humain : quel que soit le projet, que ça soit un groupe d'ados qui démarre ou un auteur-compositeur adulte, on commence toujours par discuter autour d'un café : qu'est-ce qu'ils écoutent? Quelles sont leurs envies, leurs objectifs? S'ils citent des influences que je ne connais pas, je vais écouter... Je les forme mais je me forme aussi. On est dans une relation d'échange, d'égal à égal. Il s'agit de s'imprégner, de comprendre leur univers musical.

Après, l'accompagnateur a ses limites. Le type qui sait tout sur tout, ça n'existe pas. Le tout, c'est de donner aux musiciens des bases solides, des bons outils et une méthode de travail pour qu'ils puissent créer leur propre musique. En aucun cas, il ne s'agit de faire à leur place et de s'immiscer dans l'artistique. Ce sont eux qui mènent la barque. Je ne fais que proposer. Les zicos prennent ou ne prennent pas. Le but du jeu, c'est de leur faire gagner du temps, et de se retirer petit à petit afin qu'ils prennent seuls leur envol.

MAYENNE CULTURE

Réunions d'infos, stages ou résidences « à la carte », Mayenne Culture organise différents types de formations à l'attention des musiciens du département.

Formations-résidences

Assurées par un intervenant professionnel (musicien, ingénieur du son...), ces résidences individualisées (de 2 à 4 jours) permettent aux groupes de bénéficier d'un regard extérieur sur leur travail.

Les objectifs sont définis avec les musiciens, en fonction de leurs attentes : gestion du son sur scène, rapport au public et à l'espace scénique, travail sur les compositions, les arrangements, la mise en place...

Pour qui?

Groupes et artistes solo professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs disposant d'une certaine expérience (scène, studio...).

Comment?

Inscription sur demande. 3 à 4 groupes bénéficiaires/an.

Tarif(s)

10€/heure.

Home studio

Cette formation « à domicile » permet de bénéficier des conseils et de l'accompagnement personnalisé (sur une demi-journée à 2 jours) d'un intervenant professionnel afin d'optimiser ses productions et/ou enregistrements (configuration du home studio, composition et arrangement, prise de son, mixage...). Pour qui?

Musiciens, chanteurs, producteurs MAO, beatmakers travaillant en home studio.

Comment?

Inscription sur demande. 2 musiciens bénéficiaires par an.

Tarif(s)

10€/heure.

Stages

Mayenne Culture propose 4 à 5 formations courtes (de 2 à 4 jours) chaque saison, abordant des thématiques techniques, administratives ou artistiques : initiation aux techniques du son, technique vocale, atelier écrire une chanson, initiation au booking, etc.

Pour qui?

Musiciens, membres de l'entourage des groupes, etc.

Comment?

Inscription auprès de Mayenne Culture.

Tarif(s)

Environ 15€/jour.

Rendez-vous info

Animés par des intervenants professionnels, ces rendez-vous (d'une durée de 4 heures) visent à répondre aux problématiques que rencontrent au quotidien les musiciens, acteurs associatifs, etc. en matière juridique, technique ou de communication.

Pour qui?

Musiciens, membres de l'entourage des groupes, organisateurs de concerts, etc. Comment?

Inscription auprès de Mayenne Culture. *Tarif(s)*

Gratuit

Contact

Nicolas Moreau - Mayenne Culture 84 avenue Robert Buron - 53000 Laval 02 43 67 60 90

nicolas.moreau@mayenneculture.fr mayenneculture.fr

6PAR4

Acteur de l'accompagnement des artistes qu'ils soient amateurs, en voie de professionnalisation ou professionnels, le 6PAR4 propose plusieurs dispositifs scéniques pour répondre aux besoins des groupes.

C'est déjà demain

Porté par le 6PAR4 et le département musiques actuelles du conservatoire de Laval (DMAC), « C'est déjà demain » offre la possibilité à 2 ou 3 groupes de jouer sur la scène du 6PAR4 lors de 2 soirées concerts par saison. Ces concerts sont précédés d'un temps de travail sur scène et complétés de retours sur la prestation scénique.

Pour qui?

Groupes et artistes solo résidant à Laval et dans son agglomération.

Comment?

Sur demande auprès du 6PAR4 ou du DMAC du conservatoire de Laval. Les demandes sont étudiées en fonction de critères artistiques et de structuration de projet.

Résidence/filage

Afin de permettre aux musiciens de finaliser leur spectacle, le 6PAR4 propose des temps de résidence ou de filage adaptés à leurs besoins: mise à disposition du lieu et de l'équipe technique pour travailler le son, les lumières ou la scène.

Pour aui?

Groupes et artistes solos du département professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs disposant d'une expérience (scène, studio).

Comment?

Sur demande auprès du 6PAR4. Les demandes sont étudiées en fonction de critères artistiques et de structuration de projet.

Ça part en live

Ce dispositif propose un accompagnement individualisé associant temps de résidence ou de filage, et rendez-vous conseils dédiés à la communication et au développement artisti-

Pour qui?

Groupes et artistes solos du département professionnels ou en voie de professionnalisation.

Comment?

Sur demande auprès du 6PAR4. Les demandes sont étudiées en fonction des critères artistiques et de structuration de projet.

360

Dispositif régional porté par Trempolino et dédié au développement des carrières des musiciens, 360 propose un accompagnement par des intervenants reconnus sur la pluriactivité du musicien (résidences, répétitions accompagnées...), des formations administratives, des mesures incitatives et la recommandation auprès des professionnels (médias, diffuseurs).

Pour qui?

Groupes et artistes solo professionnels ou en voie de professionnalisation résidant en Pays de la Loire.

Comment?

Plus d'infos sur :

www.trempo.com/accompagnement_360

Contact

Charlène Houdayer - 6PAR4 177 rue du vieux Saint Louis - 53000 Laval 02 43 59 77 80 charlene@6par4.com www.6par4.com

Changé CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLO

En complément de son offre d'enseignement, l'école de musique propose aux musiciens un accompagnement artistique.

Accompagnement artistique

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour aui?

Groupes et artistes solo.

Tarif(s)

117€/an/groupe (1 séance/semaine).

Contact

Conservatoire de Laval agglo - Pôle de Changé 2 rue des Bordagers - 53810 Changé 02 43 49 05 79 atelierdesartsvivants@mairie-change.fr

Cossé-le-Vivien / Craon ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU PAYS DE CRAON

En complément de son offre d'enseignement, l'établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon propose aux musiciens un accompagnement artistique.

Accompagnement artistique

Regard global sur le projet artistique, travail sur la composition, les arrangements, le rythme, la mise en place... Pré-productions, maquettage. Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour aui?

Groupes et artistes solo.

Tarif(s)

95€/jour/groupe.

Contact

Éric Onillon - Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon Place Tussenhausen - PB 52 53230 Cossé-le-Vivien 02 43 98 29 61 e.onillon@paysdecraon.fr

Laval DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE

En complément de son offre de répétition et d'enseignement, le DMAC propose différents types d'accompagnement.

Accompagnement technique

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

Pour qui?

Groupes et artistes solo se préparant à la scène ou à l'enregistrement.

Tarif(s)

3,20€/heure/personne.

Accompagnement artistique

Dans le cadre de répétitions accompagnées : travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour qui?

Groupes et artistes solo avec créations originales.

Tarif(s)

3,20€/heure/personne.

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidence scénique dans le cadre des soirées « C'est déjà demain » au 6PAR4 ou du Réseau 333.

Pour qui?

Groupes et artistes solo préparant leurs premières scènes.

Tarif(s) Gratuit.

Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval agglo 40 rue des Ribaudières - 53000 Laval 02 43 02 05 86 / 06 03 62 57 21 christophe.chauvel@laval.fr

Mayenne

LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

En complément des studios de répétition, La Boussole propose différents types d'accompagnement.

Accompagnement technique

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

Pour qui?

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios de La Boussole.

Tarif(s)

Gratuit.

Accompagnement artistique

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour qui?

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios de La Boussole.

Tarif(s) Gratuit

LE GRAND ATELIER

Lancé en 2011 à Mayenne par le festival Un singe en été et La Boussole (studios de répétition du conservatoire du pays de Mayenne), Le Grand Atelier vise à accompagner un groupe ou artiste solo en développement dans son travail scénique (mise en place du set, gestion de l'espace scénique, rapport au public, son sur scène, etc.).

Assuré par des intervenants professionnels, cet accompagnement alterne temps de résidence en conditions scéniques (une dizaine de jours environ) et prestations « live », notamment lors du festival Un singe en été en clôture du dispositif.

Contact

Laure Denis - 02 43 08 72 78 - contact@tribufamilia.fr

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidence scénique... Pour qui?

Groupes et artistes solo confirmés.

Tarif(s)

Gratuit, sur convention (impliquant en contrepartie une prestation gratuite du groupe).

Contact

Bruno Legrand - Conservatoire du Pays de Mayenne

Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - 53104 Mayenne 02 43 11 19 89

bruno.legrand@paysdemayenne.fr

conservatoire.legrandnord.fr

Saint-Denis-De-Gastines LE CUBE

En complément des studios de répétition, le Cube propose différents types d'accompagnement.

Accompagnement technique

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

Pour qui?

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios du Cube.

Tarif(s)

Inclus dans le tarif de répétition.

Accompagnement artistique

Travail sur la composition, les arrangements. le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

Pour aui?

Groupes et artistes solo du département. Tarif(s)

Inclus dans le tarif de répétition.

Accompagnement à la scène

Préparation à la scène, résidence scénique... Pour qui?

Groupes et artistes solo confirmés, utilisateurs des studios du Cube.

Tarif(s)

En fonction du dispositif mis en place (Réseau 333, etc.).

Contact

Alex Boudeau - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denisde-Gastines 07 63 85 00 20 lecube@lernee.fr lecube lernee fr

RÉSEAU 333

Coordonné par le 6PAR4, le Réseau 333 rassemble les lieux de répétition et d'accompagnement du département (Le Cube, La Boîte à musique, La Boussole, DMAC du conservatoire de Laval, établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon).

Chaque année, 3 soirées concerts permettent aux groupes répétant dans ces structures de jouer en public dans des conditions professionnelles et de bénéficier d'un accompagnement à la scène lors d'une résidence avec un intervenant professionnel. Le Réseau propose également plusieurs actions de formation, ouvertes gratuitement aux musiciens.

Formations « son »

Mini-formations individualisées (à l'attention des groupes et artistes solo) à la gestion du son en répétition (réglages des amplis, positionnement des musiciens dans le studio, prévention des risques auditifs...), avec un ingénieur du son professionnel.

Accompagnement à la scène

Une journée de résidence avec un ingénieur du son professionnel au 6PAR4, afin de travailler la gestion du son sur scène (réglages des retours, positionnement sur scène...) et se préparer au live.

Contact

Charlène Houdayer - 6PAR4 02 43 59 77 80 - charlene@6par4.com



30 | JOUER | 31

COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS POUR DÉMARCHER?

Xavier Margogne, guitariste des Fils Canouche



àbord, il faut que tout le monde mette la main à la pâte, et que les rôles soient bien répartis : le contrebassiste s'occupe des festivals, l'accordéoniste des cafés-concerts, moi des salles, théâtres... Et le saxophoniste gère le fichier contacts. C'est un outil important, vital pour nous, qu'on tient à jour et qu'on enrichit en permanence.

Pour démarcher, il faut bien cibler les lieux qui sont à ta portée, sinon tu perds ton temps... Pour les cafés-concerts ou les petites assos, on passe en général un premier coup de téléphone : « ça vous intéresse de recevoir un disque et un dossier de presse? ». Certains te répondent qu'ils ne fonctionnent que par mail, d'autres te disent oui... Ensuite tu relances. Pour les festivals ou les salles de spectacle, on fonctionne davantage par mail. L'objectif, c'est plutôt d'inviter les programmateurs à un de nos concerts. Sans tourneur, on a tout de même réussi à faire plus de 350 dates. Quand tu te bouges et que tu as de bons outils : un bon disque, un joli dossier de presse... c'est tout à fait jouable.

PETIT KIT DU BOOKEUR DÉBUTANT

La recherche de dates (ou booking) demande une certaine organisation et quelques outils. Liste non-exhaustive de conseils pratiques pour débutant.

Travailler en équipe

Faute de manageur, répartissez-vous le travail au sein du groupe : untel gère les tremplins, untel les assos, untel les cafés-concerts dans tel département...

Veillez à vous partager équitablement les tâches : le fait qu'un ou deux musiciens seulement soient actifs peut susciter des tensions au sein du groupe.

Un manageur/tourneur (qui au départ peut être un ami ou un proche du groupe) pourra prendre le relais progressivement et vous décharger de ces tâches.

Constituer un réseau

Une majorité des jeunes groupes trouvent leurs premières dates grâce à leur réseau personnel. Appuyez-vous sur votre cercle d'amis, vos proches, vos connaissances...

Il s'agit ensuite d'élargir ce réseau. Entrez en contact avec les acteurs de la « scène locale » : centre infos, médias, assos, musiciens... Les échanges de bons plans et la mutualisation des contacts entre musiciens peuvent par exemple faire gagner beaucoup de temps. Tout comme la préparation d'une tournée associant plusieurs groupes ou les échanges de dates (« je t'invite à jouer dans ma ville, tu m'invites dans la tienne »).

Élaborer un fichier contacts

Outil essentiel pour le démarchage : le fichier contacts. Ce peut être un tableur type Excel dans lequel sont classés par région et par type les contacts des lieux susceptibles de vous programmer. Ciblez bien les lieux correspondant à votre genre musical et votre niveau de développement.

Ce fichier vous permettra aussi d'assurer le suivi (indispensable) de vos actions de démarchage. Pour partager les infos au sein du groupe, des outils comme Google docs peuvent s'avérer pratiques.

Pour alimenter ce fichier contacts, utilisez les annuaires mis à votre disposition par les centres info-ressources (en général, chaque département compte un centre infos). N'hésitez pas à les

contacter directement pour cibler votre demande.

Autre méthode pour enrichir votre fichier : épluchez les agendas concerts (*Ty Zicos*, etc.) et repérez les endroits où jouent les groupes évoluant dans votre univers musical.

La carte collaborative des « bars où il fait bon jouer » lancée par Conflikt arts recense également plus de 500 petits lieux de diffusion en France.

Pour les groupes plus avancés, investir dans l'achat de l'Officiel de la musique (version web ou papier) peut s'avérer utile. Ce guide édité par l'IRMA recense plus de 27 000 contacts au niveau national.

Démarcher avec des bons outils

Pour démarcher, mieux vaut se munir rapidement d'un kit « promo » minimum, que vous pourrez étoffer progressivement.

Soignez le visuel (logo, design, etc.) de vos supports, quitte à investir un minimum en faisant appel à un graphiste. La qualité du visuel donne une indication sur le caractère « professionnel » de votre projet.

Veillez à mentionner vos contacts (nom d'une personne contact, adresse email, téléphone, site web...) de façon lisible et claire sur tous vos supports (démo, site web, bio...).

Démo: indispensable pour démarcher les programmateurs et organisateurs de concerts. 3 ou 4 titres peuvent suffire. Placez le plus « efficace » et abouti en premier sur la tracklist.

Attention à la qualité des enregistrements que vous diffusez. L'impression négative laissée par une démo bâclée peut vous coller longtemps à la peau.

Press book: document de promo constitué d'une bio, de quelques articles de presse, d'une photo de presse...

La bio a pour objectif de présenter votre groupe et de fournir un texte réutilisable par les médias, les lieux de concert, etc. dans leurs supports de communication respectifs. Il s'agit donc d'un texte relativement court, présentant votre musique, éventuellement vos influences, d'où vient le groupe, etc. Pour sa rédaction, il peut être utile de faire appel à une personne extérieure, maniant bien la plume de préférence.

À éviter : les biographies de chaque musicien, l'historique détaillé du groupe genre « Jean-Roro et Jean-Patrick se sont rencontrés au lycée en 2008. Puis ils ont rencontré Jean-Claude et Jean-Mickaël en mars 2009, etc. »

Une sélection de quelques-uns de vos concerts passés (les plus « prestigieux ») et d'articles de presse (idem) peut venir compléter cette bio.

Les organisateurs de concerts, médias, etc. pourront aussi vous demander une photo de presse (en haute résolution). Prenez le temps d'organiser une petite séance photo, si possible avec quelqu'un sachant se servir d'un appareil.

Vidéo : avec internet et les réseaux sociaux, l'image (et la vidéo en particulier) joue un rôle de plus en plus prépondérant : pour « créer le buzz » ou permettre aux programmateurs de mieux se rendre compte de ce que vous proposez...

La démocratisation du matériel aidant, avec des compétences basiques en prise de vue et en



Les organisateurs de concerts vous demanderont peut-être une fiche technique. Ce document permet au technicien son qui vous accueille lors d'un concert de connaître en amont vos besoins techniques (son, lumières...). Y figurent en général la liste du matériel utilisé par le groupe et celui dont il a besoin, ainsi qu'un plan de scène. Le plus simple pour réaliser une fiche technique adaptée à vos besoins est de demander conseil à un technicien son professionnel.

JOUER | 33



programmateurs et professionnels, c'est sur le public que repose la réussite d'un groupe. Parce qu'il permet d'entretenir un lien direct avec « vos fans », internet peut vous aider à conquérir et fidéliser un public.

Un outil simple pour y contribuer: lors de vos concerts, invitez (de manière claire via une annonce micro) les spectateurs à remplir une mailing list, où chacun pourra préciser son adresse mail et son département de résidence. Ce qui vous permettra ensuite d'informer vos fans de vos concerts, sorties d'albums, etc.

montage, il est relativement simple de réaliser une vidéo un tant soit peu professionnelle. Ce peut être un clip, une captation de concert...

Attention, comme pour les enregistrements, une vidéo de mauvaise qualité peut davantage vous desservir que vous aider, entourez-vous de gens compétents si besoin.

Utiliser internet et les réseaux sociaux

Que ce soit *Bandcamp* ou *Soundcloud*, il existe des solutions très simples pour être présent sur internet. La plus utilisée est aujourd'hui **Facebook** qui permet de créer très simplement une page fan (à préférer au profil classique) sur laquelle on peut communiquer son actualité, ses contacts, sa bio...

De nombreuses applications offrent aussi la possibilité d'y publier ses morceaux (intégration de lecteurs Soundcloud, Reverbnation ou Bandcamp...), de vendre sa musique en ligne, d'annoncer ses dates de concerts (*Bandintown...*), etc.

Veillez à mettre à jour et alimenter régulièrement votre page (annonce de concerts, photos, vidéos...).

Disposer également de son propre **site web** offre plusieurs avantages : ne plus être dépendant d'un tiers et de son éventuelle désuétude (voir l'exemple de Myspace) ; créer un site à son image (en terme de design, etc.) et adapté à ses besoins ; disposer d'un espace personnalisable sur lequel on peut insérer les contenus que l'on souhaite sans contrainte. Avec des outils gratuits comme **Difymusic** ou **Wordpress**, on peut créer assez simplement son propre site internet, seul ou avec coup de pouce virtuel (*Videonoob* ou *Wordpress.tv*).

Quand cela se justifie par une actualité suffisamment riche, il peut être intéressant de créer une **newsletter**, envoyée régulièrement aux professionnels, médias... mais aussi à votre public. Pour gérer vos envois, il existe des outils gratuits, comme par exemple Fanbridge ou Mailchimp.

Se préparer à la scène

Durée et cohérence du set, enchaînement des morceaux, rapport au public, son, lumières... Un « show », ça se travaille et ça se prépare. Dans cet objectif, plusieurs structures en Mayenne proposent un accompagnement scénique ou mettent leur lieu et équipe à disposition des groupes pour des résidences/filages. (> Voir Se former, p.17)

Participer aux tremplins

Les tremplins et autres dispositifs de repérage offrent en général la possibilité de jouer sur scène dans de bonnes conditions et de se faire connaître du public et des programmateurs (qui constituent souvent les jurys de ces tremplins).

Attention, pour certains festivals, les tremplins sont plus des vecteurs de promotion que de véritables outils d'aide au développement d'artistes. Prudence aussi vis-à-vis de certains tremplins qui semblent davantage vouloir servir leurs intérêts que ceux des groupes.

LES ÉMERGENCES, DISPOSITIF DE REPÉRAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCÈNE LOCALE

Créé en 2003 et porté par un collectif de 11 structures culturelles du département, ce dispositif bisannuel de repérage et d'accompagnement vise à fournir des outils adaptés aux besoins et parcours des musiciens.

Tous les deux ans, 9 artistes sont retenus pour 3 concerts de sélection à l'issue desquels sont choisis 4 artistes, qui se produisent une nouvelle fois en public lors d'un concert final. Chaque groupe finaliste bénéficie ensuite de formations (media-training, droits d'auteur...), d'une résidence accompagnée, d'une captation audio et vidéo de leur prestation scénique et d'un accompagnement personnalisé à la communication et au développement de projet. Un concert de fin de résidence au 6PAR4 vient clôturer ce dispositif qui compte notamment parmi ses derniers lauréats Once again it failed, Rotters Damn, Mad Lenoir, John Doe's Unbelievable Suicide, Throw me off the bridge, Babel...

Pour aui?

Groupes et artistes solo amateurs résidant en Mayenne, tous styles confondus (musiques amplifiées, chanson, iazz, world...).

Envoi des candidatures

De juin à septembre 2018. Concerts en janvier/février 2019.

Contact

Charlène Houdayer 02 43 59 77 80 charlene@6par4.com www.lesemergences.com

GROUPE CHERCHE MATOS

Vous organisez un concert ou vous jouez dans un lieu non équipé en matériel de sonorisation et d'éclairage, et vous recherchez désespérément une sono, des projos, une table de mixage? Dans une logique d'aide aux projets émergents et de complémentarité avec les prestataires professionnels, plusieurs associations en Mayenne mettent à disposition des assos et musiciens leurs compétences et matériel à des tarifs abordables.

Côté cour (Laval)

Matériel d'éclairage, matériel scénique (pont de scène, pendrillons...).

Contact: Vincent - 06 30 60 61 24

La Cara'pass (Laval)

Scène mobile (caravane aménagée), matériel de sonorisation et d'éclairage.

Contact : Stéphane Robin - 06 81 72 76 21 - carapass@hotmail.fr

Rugi-Son (Ernée - Évron)

Matériel de sonorisation et d'éclairage.

Contact: Clément Claudot - 06 79 18 12 81 - rugi-son@laposte.net - www.rugi-son.com

Scéna (Laval)

Matériel de sonorisation.

Contact: Christophe Chauvel - 06 03 62 57 21 - christophe.chauvel.53@orange.fr

INFO-RESSOURCES

LES RISQUES AUDITIFS

Qui n'a pas ressenti un mal de tête, un bourdonnement ou un sifflement dans les tympans après un concert ou une répétition? Ce sont des signes d'une overdose de son qui peut entraîner un acouphène (sifflement), voire une surdité temporaire ou permanente, ou encore la perte d'audition partielle de certaines fréquences. Il faut retenir que le risque auditif est lié à la dose de son reçu (durée + intensité). L'exposition répétée et durable à de forts niveaux sonores comporte des risques qui peuvent s'avérer graves, et dont les conséquences sont souvent irrémédiables. Afin de prévenir ces risques, quelques précautions simples sont à prendre lors de vos répétitions ou concerts.

Les bons réflexes

Les protections protègent bien nos oreilles, pour être efficaces, elles doivent être correctement posées et être portées pendant toute la durée d'exposition. Nos oreilles ont aussi besoin de repos :

- des temps de pause sont indispensables toutes les 45 minutes, lors des répétitions ou des concerts.
- l'écoute au baladeur, après une répétition ou un concert, est à éviter.
 En cas de sifflement ou de bourdonnement prolongé ou d'une perte d'audition temporaire, reposez vos oreilles, évitez au maximum toute exposition au bruit et consultez rapidement votre médecin ou ORL.

En répétition

Tâchez de travailler dans un confort d'écoute optimal, dans une pièce à l'acoustique adaptée, et en jouant sur le placement et la disposition des instruments (la batterie en face de l'ampli basse, les amplis surélevés afin qu'on puisse mieux les entendre et éviter de pousser le son...).

Les protections auditives

Les bouchons en mousse : solution la moins onéreuse et assurant une protection efficace s'ils sont bien posés. Ils sont peu adaptés à l'écoute de musique live, car étouffant et déformant certains sons.

Les protections auditives standards avec filtres acoustiques (type Earpad) : s'adaptant à tous les conduits auditifs et offrant un bon confort d'écoute, elles présentent l'avantage d'être très abordables financièrement : environ 15 euros la paire (achat chez les audioprothésistes).

Les bouchons moulés : adaptés à l'empreinte de votre oreille, ils allient protection et confort d'écoute. Demandez conseil à votre médecin ou votre audioprothésiste. Coût moyen : 120€ la paire.

À noter : des opérations régulières offrent la possibilité aux musiciens de s'équiper en bouchons moulés à des tarifs avantageux. Contact : Charlène Houdayer (02 43 59 77 80 - charlene@6par4.com)

Source : Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes

Pour en savoir plus : www.aqi-son.orq



36 | ENREGISTRER | 37

ENREGISTRER: POUR QUOI, POUR QUI, COMMENT?

Alex Boudeau, animateur des studios de répétition du Cube à St-Denis-de-Gastines



Inregistrer sa musique, c'est la concrétisation ultime après avoir passé des heures à répéter inlassablement ses créations. Mais au-delà de la satisfaction apportée, il est capital de se demander dans quel but on souhaite enregistrer un album, un EP, une démo... Car de là découlent la préparation, l'investissement financier nécessaires...

On peut distinguer 3 types d'enregistrement : 1/ L'enregistrement pédagogique, qui sert à écouter ce qu'on fait en répet'. C'est un outil indispensable pour prendre du recul sur ce qu'on fait, et ça ne demande qu'un ordi ou un enregistreur. 2/ La démo, ou maquette, dont le but est multiple : démarchage, souvenir, petite vente... C'est un outil indispensable pour le booking, mais aussi pour accéder à des tremplins, des dispositifs d'accompagnement, et tout simplement se faire connaître dans le réseau musical. C'est aussi très formateur et permet de bien se rendre compte des contraintes du travail en studio. On propose au Cube, comme dans les autres studios, de faire de petites maquettes afin de démarcher, mais aussi de bien identifier les points à travailler pour évoluer. 3/ L'EP et l'album : plus aboutis, plus propres, ils concernent les groupes confirmés. Il s'agit de projets nécessitant beaucoup de préparation, un travail de pré-production, un investissement financier, et enfin des oreilles extérieures afin de ne pas aller dans le mur.

STUDIOS DE RÉPETITION

En complément des studios et ingénieurs du son professionnels, les studios de répétition proposent différents services autour de l'enregistrement. Maquettage à vocation pédagogique ou mise à disposition des studios, les modalités varient selon les lieux...

Évron

LA BOÎTE À MUSIQUE (CSC LE TRAIT D'UNION)

Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement.

Pour qui?

Groupes et artistes solo.

Tarif(s)

À définir après évaluation des besoins du groupe.

Contact

Serge Churin - Centre socio-culturel Le Trait d'union 32 bis rue du Montaigu - 53600 Évron 02 43 01 22 09 serge.churin@evron.fr

Lava

DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE

Service(s) proposé(s)

Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

Pour qui?

Groupes et artistes solo avec créations originales.

Tarif(s)

3,20€/heure/personne.

Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval 40 rue des Ribaudières - 53000 Laval 02 43 02 05 86 / 06 03 62 57 21 christophe.chauvel@laval.fr



Mayenne

LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement / Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

Pour qui?

Mise à disposition du studio : groupes et artistes solo avec un ingénieur du son confirmé. Maquettage : groupes et artistes solo.

Tarif(s)

Mise à disposition du studio : gratuit, sur convention (impliquant en contrepartie une prestation gratuite du groupe).

Maguettage : 100€/jour.

Contact

Bruno Legrand - Conservatoire du Pays de Mayenne

Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - 53104 Mayenne 02 43 11 19 89 bruno.legrand@paysdemayenne.fr

conservatoire.legrandnord.fr

Saint-Denis-De-Gastines LE CUBE

Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement / Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

Pour qui?

Mise à disposition du studio : groupes et artistes solo avec un ingénieur du son confirmé. Maquettage : groupes et artistes solo utilisateurs réguliers des studios de répétition.

Tarif(s)

Mise à disposition du studio ou enregistrement pédagogique/prémaquettage (le temps d'une répétition) : inclu dans le tarif de répétition.

Maquettage : 100€/jour.

Contact

Alex Boudeau - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denisde-Gastines 07 63 85 00 20 lecube@lernee.fr lecube.lernee.fr

PRESSAGE OU DUPLICATION?

Pour fabriquer un cd, deux modes possibles : le pressage ou la duplication sur cd-r. Mode de fabrication professionnel, le **pressage** devient intéressant financièrement à partir d'environ 400 exemplaires. Ce qui correspond grosso modo à la quantité minimum acceptée par les usines de pressage.

Plus rapide à fabriquer mais plus artisanal et moins durable que le pressage, la **duplication** (gravage sur cd-r) permet d'obtenir un objet similaire visuellement (disque imprimé), adapté pour l'édition de disques promotionnels ou de démos. En dessous de 400 exemplaires, cette technique devient plus rentable que le pressage.

À noter : Le Jardin Moderne à Rennes (www.jardinmoderne.org/enregistrement) et Trempolino (www.trempo.com/developper) à Nantes offrent un service de duplication à des tarifs abordables (de 1 à 1.60 euros l'unité).

INGÉNIEURS DU SON / STUDIOS PROFESSIONNELS

AMAURY SAUVÉ THE APIARY STUDIO



Studio(s)

Régie (25m²) + live room (50m²) + dead room (13m²) + vocal booth (3m²). Hébergement sur place possible (jusqu'à 8 couchages, kitchenette, salon, jardin, sanitaires...).

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album / Mastering.

Couleur artistique

Studio optimisé pour la prise de son « live ». Tous genres musicaux. Spécialisé dans les musiques amplifiées (rock, pop, electro, folk, metal, hardcore...).

Groupes déjà enregistrés

Throw me off the bridge, Fuzeta, Birds in row, Fragments, As we draw, The Prestige...

Contact

Amaury Sauvé / Laval 06 14 70 46 71 contact@amaurysauve.com info@theapiarystudio.com www.theapiarystudio.com

THOMAS RICOU PUSH PULL



Studio(s)

Studio mobile pouvant être utilisé dans différentes configurations (local de répétition, etc.). Plusieurs lieux à disposition suivant la configuration nécessaire.

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Accompagnement artistique et pédagogique / Enregistrement maquette ou préproduction / Enregistrement ep ou album / Captation de concert.

Couleur artistique

Rock, chanson, jazz.

Groupes déjà enregistrés

Babel, Touttim, Les Allumés du Bidon, Rotters Damn, Les Fils Canouche...

Contact

Thomas Ricou / Château-Gontier 06 84 49 25 14 ricou.thomas@yahoo.fr

ROMUALD GABLIN



Studio(s)

1 studio (25m²)

Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album.

Couleur artistique

Chanson, folk, pop & roll's.

Groupes déjà enregistrés

Florian Mona, Mr Roux, La Casa, Babel, John Doe's Unbelievable Suicide, Jack & Lumber...

Contact

Romuald Gablin / Laval 06 64 99 78 01 romualdgab@yahoo.fr www.facebook.com/romuald.gablin

PROTÉGER SA MUSIQUE ?

Si vous souhaitez simplement protéger votre musique d'éventuels plagiats, le plus simple et économique est de vous adresser à votre propre domicile une lettre contenant un enregistrement de vos chansons. Et de conserver cette lettre, le cachet de la Poste faisant foi. En cas de litige, vous pourrez ainsi prouver l'antériorité de la « paternité » de vos œuvres.

La Sacem

Lorsque vous jouez en public de manière régulière ou que vous publiez un disque qui sera largement diffusé, il peut être pertinent de déposer vos œuvres à la Sacem. Outre sa protection, vous pourrez ainsi percevoir des droits d'auteur pour toute utilisation ou diffusion de votre musique : concerts, passages radios, compilation, diffusion sur le web...

L'admission à la Sacem est nominative et payante (154€ par personne).

Plus d'infos sur www.sacem.fr

Les licences libres

Alternatives à la Sacem, les licences libres (ou ouvertes) type Creative Commons permettent de contrôler et conditionner les modalités de diffusion et d'utilisation de sa musique, tout en permettant un partage et une circulation libre de ses œuvres.

Plus d'infos sur creativecommons.fr

FINANCER UN ENREGISTREMENT

Autoproduire une démo, un ep 5 titres et qui plus est un album peut coûter cher. En particulier si vous enregistrez en studio ou que vous publiez votre album en cd digipack ou vinyle. Quelques sources de financement possibles pour vous aider à boucler votre budget...

Le financement participatif

Pour financer leurs projets (notamment discographiques), beaucoup de groupes font appel à leur public, via une souscription. Internet a largement facilité et amplifié ce mode de financement participatif (ou crowdfunding). Au-delà des labels communautaires type *Mymajorcompany*, des plates-formes mettent directement en relation musiciens et fans « financeurs », qui en retour de leur participation reçoivent une contrepartie définie par les musiciens (disque, place de concerts, etc.).

Parmi les plateformes les plus utilisées, on peut citer Kisskissbankbank ou Ulule.

Les aides des collectivités territoriales

Certaines communes ou communautés de communes participent de manière ponctuelle au financement des disques d'artistes résidants sur leur territoire. Le plus simple est de s'adresser directement aux services ou élus de la collectivité où vous résidez pour leur présenter votre projet et solliciter une éventuelle aide.

Les organismes professionnels

Plusieurs sociétés civiles (Adami, FCM, Sacem, SCPP...) dispensent des aides financières à la production de disque. Compte-tenu de leurs critères d'attribution, ces aides s'adressent plutôt aux groupes confirmés, en voie de professionnalisation ou professionnels. Pour connaître ces critères, consultez directement les sites web de ces organismes.

• Pour en savoir plus : consultez la fiche pratique de l'IRMA relative aux aides au disque : www.irma.asso.fr/Les-aides-au-disque

DIFFUSER SA MUSIQUE SUR LE WEB

Le disque reste une valeur sûre, toujours plébiscité par certains professionnels (démarchage des organisateurs de concerts, médias...) et par le public (vente à l'issue des concerts notamment). Mais le web offre une multitude de possibilités pour vendre sa musique ou la diffuser gratuitement dans le monde entier. Panorama des outils disponibles.

Les plateformes en ligne

SoundCloud (plateforme de ce type la plus renommée) ou MixCloud sont un peu les Youtube ou Flickr de la musique. Elles permettent d'héberger et partager en ligne ses morceaux, consultables en streaming avec une bonne qualité audio. Ces outils gratuits proposent des lecteurs exportables et intégrables sur votre site web ou votre page Facebook.

Les sites de téléchargement libre

Dogmazic ou Jamendo (le plus utilisé) proposent des albums en téléchargement libre. Vous pouvez y déposer directement vos morceaux sous licence libre, ce qui autorise leur téléchargement gratuit. Il est possible de percevoir des dons des utilisateurs qui souhaitent vous soutenir.

Bandcamp

Bandcamp vous permet de créer votre page web, sur laquelle vous pouvez déposer vos albums (avec pochette, textes, etc.). Vos morceaux sont alors consultables en streaming et téléchargeables gratuitement ou au prix que vous avez fixé, dans le format que vous souhaitez (la plupart des formats audio sont acceptés). Lecteur exportable sur votre site ou votre page Facebook. Design et mise en page sobres, facilement personnalisables.

Les agrégateurs numériques

Les plateformes de streaming comme Spotify ou Deezer sont de plus en plus utilisées par le public. Pour y figurer, ainsi que pour vendre sa musique sur internet via des distributeurs numériques tels que iTunes, Virgin, etc., le plus simple est de passer par un agrégateur numérique comme TuneCore.

Simples et rapides d'utilisation, ces services payants (29,99€ pour TuneCore en 2017) placent vos morceaux sur la plupart des distributeurs numériques ainsi que sur Spotify, Deezer...

À noter : Wiseband (société basée en Vendée) offre le même type de fonctionnalités mais avec une gamme de services plus large : gestion de merchandising (avec la possibilité d'exporter partout son magasin en ligne), fabrication de disques, gestion des fans, etc.

Les plateformes de boutiques en liane

Autre solution possible : vendre en ligne ses disques (et autres articles de merchandising : tee-shirts, affiches, slips...) directement sur son site web, via Paypal par exemple ou via son propre magasin en ligne. Plusieurs plateformes de magasins en ligne, comme Big-Cartel ou Wiseband par exemple, proposent des boutiques en ligne personnalisables, à configurer soi-même et intégrer directement sur son site internet.

Source: Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes

O Pour en savoir plus : l'ouvrage *L'artiste, le numérique et la musique* par Émilie Gonneau aux éditions Irma. Un guide qui détaille de manière pratique les fonctionnalités et les usages d'un ensemble d'outils (Facebook, Youtube, Instagram, etc.) et en relève les pièges à éviter

42

a conception de ce guide a fait l'objet d'une réflexion collective, menée par un groupe de travail réunissant des acteurs de la répétition, de l'accompagnement et de l'enseignement des musiques actuelles en Mayenne.

Rédaction

Nicolas Moreau. Avec la participation de : Alex Boudeau Charlène Houdayer, François-Marie Foucault, Bruno Legrand, Xavier Margogne, Laura Verdugo.

Création graphique

Maquette, mise en page : Antoine Gautreau

Couverture : Guillaume Denaud www.danslesdents.com

Avertissement

Ce guide ne prétend pas présenter de manière exhaustive l'ensemble des lieux de répétition, de formation, d'enseignement « musiques actuelles », etc. existant en Mayenne. Apparaissent dans ce guide les structures qui ont répondu au questionnaire transmis à cet effet par Mayenne Culture. Si vous souhaitez figurer dans la prochaine édition du guide, contactez Mayenne Culture.

Le guide des musiques actuelles en Mayenne est un hors série du magazine *Tranzistor*, une publication de Mayenne Culture. Directeur de publication et de rédaction : Baptiste Clément.

ISSN 1968-2360

Impression: Imprimerie Faguier

Mayenne Culture, septembre 2017

avenue Robert Buron

CS 21429 - 53014 Laval cedex

County and the control of the county and the county and

MAYENNE CULTURE

Maître d'œuvre de la politique culturelle du Département, Mayenne Culture porte un programme d'actions d'intérêt départemental, favorise les coopérations entre territoires et entre acteurs culturels, et assiste le Conseil départemental dans la définition de ses orientations et dans ses décisions. Association au service du rayonnement et de l'aménagement culturels de la Mayenne, elle intervient en faveur de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma et des arts visuels. L'agence développe son activité dans les domaines de l'éducation artistique, des pratiques en amateur et professionnelles, de la formation, de la création, de la diffusion, de la fréquentation et de la connaissance des œuvres, de l'observation, de l'ingénierie culturelle et de l'accompagnement des acteurs.

L'action de Mayenne Culture pour les musiques actuelles s'inscrit dans le cadre d'un missionnement du Département de la Mayenne, en partenariat avec le 6PAR4, et en complémentarité avec les acteurs des musiques actuelles du département. Elle intervient ainsi dans les domaines de l'information (Tranzistor), de l'animation des lieux de pratique et d'enseignement musicaux, de la formation et de l'accompagnement des musiciens et groupes.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Le Département s'implique pour la mise en place d'un projet musiques actuelles cohérent sur le département. Il poursuit les priorités suivantes : encourager le croisement des publics, des pratiques et des domaines artistiques ; travailler avec les collectivités à la mise en place de politiques musiques actuelles sur les territoires ; soutenir et accompagner la scène départementale musiques actuelles.

Il s'appuie plus particulièrement sur deux acteurs à qui il confie des missions départementales : Mayenne Culture et le 6PAR4. Il accompagne ainsi l'organisation :

- d'un soutien à la création dans un objectif d'accès à la scène pour les musiciens;
- d'un programme départemental de formation et accompagnement;
- de l'animation des studios de répétition ;
- de l'information-ressources en Mavenne.

Par ailleurs, le Département apporte son soutien aux festivals et projets d'intérêt départemental, à la création de studios de répétition et à la production de disques.

